



FÉDÉRATION NATIONALE DES ÉTABLISSEMENTS
D'HOSPITALISATION
À DOMICILE

ADHÉRER À LA FNEHAD

LA FÉDÉRATION 100% HAD



Depuis plus de 40 ans, la FNEHAD œuvre à la reconnaissance et au développement de l'hospitalisation à domicile. En tant que fédération hospitalière dédiée exclusivement à cette activité, notre rôle est de vous représenter auprès des pouvoirs publics et de vous épauler au quotidien, que vous soyez un établissement public ou privé.

Rejoindre la FNEHAD, c'est accéder au **plus grand réseau de professionnels d'HAD**, c'est pouvoir partager vos expériences, vos doutes et vos réussites ; c'est trouver des réponses concrètes à vos interrogations et vos besoins ; c'est partager une vision dynamique, ambitieuse et innovante de l'HAD

que la FNEHAD s'emploie, chaque jour, à porter auprès de ses adhérents, des prescripteurs et des décideurs publics et qui nous permet de **construire ensemble l'hospitalisation de demain**.

Dr Elisabeth Hubert,
Ancien ministre, Présidente de la FNEHAD



LA FNEHAD

Créée en 1973, la Fédération nationale des établissements d'hospitalisation à domicile est la seule fédération hospitalière dédiée à l'hospitalisation à domicile (HAD). Elle regroupe plus de 250 établissements d'HAD, quel que soit leur statut juridique. Ces structures réalisent chaque année près de 95 % des journées d'hospitalisation à domicile réalisées en France.



250
ÉTABLISSEMENTS
ADHÉRENTS



95 %
DE L'ACTIVITÉ
D'HAD



1973
CRÉATION
DE LA FNEHAD

RAISONS D'ÊTRE ADHÉRENT

1. ÊTRE DÉFENDU ET REPRÉSENTÉ
2. ÊTRE INFORMÉ ET S'INFORMER
3. SE FORMER
4. ÊTRE ACCOMPAGNÉ
5. REJOINDRE UN RÉSEAU DE PROFESSIONNELS
6. BÉNÉFICIER D'OUTILS ADAPTÉS



RAISONS d'être adhérent

1. ÊTRE DÉFENDU ET REPRÉSENTÉ

→ Par la **délégation nationale de la FNEHAD**, interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et des autres fédérations hospitalières et autres représentants des professionnels de santé.

EXEMPLES **Campagne tarifaire**

Progression des tarifs de 0,7 % en 2017.

Molécules onéreuses

6 millions d'euros de crédits pour les traitements coûteux hors liste en sus prescrits en HAD.

→ Par les **15 délégations régionales** couvrant l'ensemble du territoire national pour fédérer les établissements d'HAD en région, représenter l'HAD et vos intérêts auprès des ARS et acteurs territoriaux.

2. ÊTRE INFORMÉ ET S'INFORMER

→ Via une **veille documentaire, juridique et réglementaire** et un espace adhérents régulièrement actualisé.

→ Via les **newsletters et flash spéciaux** qui permettent de vous informer régulièrement sur l'actualité et les évolutions du secteur.



56 NEWSLETTERS ENVOYÉES PAR AN

1 ESPACE ADHÉRENTS DÉDIÉ SUR LE SITE DE LA FNEHAD



4 BAROMÈTRES DE L'HAD PUBLIÉS PAR AN

CONSULTEZ L'ACTUALITÉ DE L'HAD ET DE LA FÉDÉRATION SUR **WWW.FNEHAD.FR** ET EN DIRECT SUR TWITTER: **@FNEHAD_INFO**

ZOOM

L'OBSERVATOIRE DE L'HAD

L'Observatoire de l'HAD a pour objectifs de :

- Fournir aux établissements des données d'activité infra-annuelle ;
- Disposer d'une vision annuelle d'ensemble du secteur dans différents domaines ;
- Réaliser des études médico-économiques et des benchmarks.

L'Observatoire DE L'HOSPITALISATION À DOMICILE

3. SE FORMER

→ Grâce à une **offre de formation** élaborée par les professionnels d'HAD pour des professionnels d'HAD.



400 STAGIAIRES PAR AN

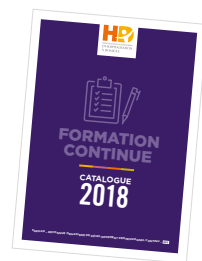


8,5/10: NOTE MOYENNE DE SATISFACTION

ZOOM

CATALOGUE DE FORMATION – EXEMPLES

- Maîtriser la nomenclature des actes infirmiers
- Se former au codage en HAD
- Rendez-vous qualité et gestion des risques
- Infirmière coordinatrice en HAD : les clés de la réussite
- ...



CES FORMATIONS SONT DES LIEUX D'ÉCHANGES PRIVILÉGIÉS POUR TOUS LES PROFESSIONNELS D'HAD ET SONT **EXCLUSIVEMENT RÉSERVÉES AUX ADHÉRENTS DE LA FNEHAD.**

N° 1387



Organisme enregistré par l'Agence nationale du DPC
Retrouvez toute l'offre du DPC sur www.mandpc.fr

4. ÊTRE ACCOMPAGNÉ

→ Par des **équipes expertes de l'HAD**, pour répondre à vos questions métier au quotidien.

→ Par les **délégués régionaux** qui sont vos relais et soutiens sur vos dossiers en région.

LA FNEHAD EST VOTRE INTERLOCUTEUR AU QUOTIDIEN SUR TOUS LES SUJETS QUI VOUS POSENT DES DIFFICULTÉS.

LA FNEHAD, C'EST :

- Un appui juridique et technique
- Un espace réservé aux adhérents répondant aux questions les plus fréquentes

5. REJOINDRE UN RÉSEAU DE PROFESSIONNELS

→ **7 collèges professionnels** : chaque membre peut communiquer de manière instantanée et régulière avec ses homologues d'autres établissements.

LES COLLÈGES PROFESSIONNELS

- Directeurs
- Médecins coordonnateurs
- Cadres de santé
- Assistants sociaux
- Pharmaciens
- Psychologues
- Responsables qualité et gestion des risques

→ **2 événements nationaux** : les Universités d'été et les Universités d'hiver de l'hospitalisation à domicile. La fédération représente également régulièrement ses adhérents lors de salons professionnels.



800 PROFESSIONNELS RÉUNIS CHAQUE ANNÉE AUX ÉVÉNEMENTS DE LA FNEHAD

ZOOM

LA JOURNÉE DE L'HOSPITALISATION À DOMICILE

Durant la Paris Healthcare Week, qui rassemble chaque année plus de 30 000 acteurs de la santé, cette journée est l'occasion de mettre en lumière l'HAD par des débats de fond et des ateliers professionnels spécifiques au secteur.

ENSEMBLE CONSTRUISONS L'HOSPITALISATION DE DEMAIN

ZOOM

CAMPAGNE À DESTINATION DES CANDIDATS AUX ÉLECTIONS 2017

La FNEHAD a mené une campagne auprès des candidats aux élections présidentielles et législatives en leur adressant la plateforme : « Ensemble, construisons l'hospitalisation de demain ». En réponse, Emmanuel Macron a confirmé son soutien au développement de l'HAD :



Nous pouvons nous engager avec vous en faveur du doublement de l'activité d'HAD au cours du quinquennat et nous y mettrons les moyens, en travaillant les enjeux médico-économiques, en faisant sauter un certain nombre de verrous et en concourant à vos côtés à la pleine insertion de l'HAD dans les systèmes d'acteurs territoriaux.

EMMANUEL MACRON,
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE



6. BÉNÉFICIER D'OUTILS ADAPTÉS

→ Des **supports de communication génériques et personnalisables**, adaptés à vos besoins. La FNEHAD peut également vous accompagner ponctuellement dans vos actions de communication.

EXEMPLES

Quelques supports de communication

- Dépliant sur l'hospitalisation à domicile, l'intervention de l'HAD en Ehpad et la coopération avec les infirmiers libéraux.
- Affiches et flyers « Comment bénéficier d'une hospitalisation à domicile ? » à destination du grand public.

→ Des **outils clé en main** pour aider les professionnels au quotidien.

EXEMPLES

L'outil d'évaluation des pratiques professionnelles en HAD (EPP)

Cet outil, développé par la FNEHAD pour ses adhérents, permet de réaliser des EPP clés en main. Exemples : pertinence des soins palliatifs en HAD ou prescriptions médicamenteuses chez le sujet âgé.





COMMENT ADHÉRER ?

VOUS ÊTES UN **ÉTABLISSEMENT**
D'HOSPITALISATION À DOMICILE



1

**VOUS ENVOYEZ
VOTRE DEMANDE
À LA FNEHAD**

via contact@fnehad.fr



2

**VOTRE DEMANDE
EST VALIDÉE**

par le conseil d'administration
de la FNEHAD



3

**VOUS FORMALISEZ
VOTRE ADHÉSION
AUPRÈS DE LA FNEHAD :**

transmission du dossier
d'adhésion, acquittement
de la cotisation et signature
de la charte de l'HAD



4

**VOUS DEVEZ
ADHÉRENT
DE LA FNEHAD**

et accédez
à tous ses services

CHARTRE DE L'HOSPITALISATION À DOMICILE

(EXTRAITS)

La charte de l'hospitalisation à domicile matérialise la vision ambitieuse et dynamique que la FNEHAD entend partager avec ses adhérents, au service d'une meilleure organisation des soins et au bénéfice des patients et de leur entourage, pour construire ensemble l'hospitalisation de demain.

CHAPITRE 1

S'ENGAGER POUR UNE VISION AMBITIEUSE, DYNAMIQUE ET INNOVANTE DE L'HOSPITALISATION À DOMICILE

ARTICLE 1 :

Intégrer pleinement le patient et son entourage dans sa prise en charge sur son lieu de vie.

ARTICLE 2 :

Garantir au patient une qualité des soins de niveau hospitalier.

ARTICLE 3 :

S'inscrire dans le parcours de santé du patient et dans l'offre de soins du territoire.

CHAPITRE 2

S'ENGAGER DANS LA VIE ASSOCIATIVE DE LA FNEHAD

ARTICLE 4 :

S'impliquer dans la vie et les actions de la fédération.

ARTICLE 5 :

Partager ses informations et ses expériences.

ARTICLE 6 :

Respecter les établissements et les métiers de l'HAD dans leur diversité.



**CHAQUE ADHÉRENT
S'ENGAGE À SIGNER
LA CHARTE DE L'HAD
ET À RESPECTER
SES VALEURS.**

VOUS POUVEZ TÉLÉCHARGER CE DOCUMENT SUR
WWW.FNEHAD.FR



FÉDÉRATION NATIONALE DES ÉTABLISSEMENTS
D'HOSPITALISATION
À DOMICILE

Tél.: 01 55 43 09 09 - Mail: contact@fnehad.fr

www.fnehad.fr

[@fnehad_info](https://twitter.com/fnehad_info)